



**Mennonite
World Conference**

A Community of Anabaptist
related Churches

**Congreso
Mundial Menonita**

Una Comunidad de
Iglesias Anabautistas

**Conférence
Mennonite Mondiale**

Une Communauté
d'Eglises Anabaptistes

Déclarations

Déclaration sur l'objection de conscience (2022)

*Il sera juge entre des peuples nombreux,
l'arbitre de nations puissantes, même au loin.
Martelant leurs épées, ils en feront des socs,
et de leurs lances, ils feront des serpes.
On ne brandira plus l'épée, nation contre nation,
on n'apprendra plus à se battre.
Michée 4/3 (TOB)*

*Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.
Actes 5/29 (TOB)*

Le Dieu des Écritures chrétiennes désire ardemment que nous participions à la paix de Dieu, une paix qui englobe toute la création, une paix qui détermine la façon dont nous vivons dans le monde. Malheureusement, notre monde continue d'être violent, guidé par la croyance constante qu'une violence accrue - et la préparation à l'action violente - apportera en quelque sorte la paix. L'histoire, cependant, démontre que la violence engendre la violence, la haine engendre la haine,¹ et la mort engendre la mort.

Le recours à la violence est contraire à notre compréhension de Jésus-Christ, à ce qu'il a enseigné et à l'exemple qu'il a donné tout au long de sa vie. Le témoignage de Jésus offre une réponse totalement différente aux réalités de la violence : mourir pour le bien des autres. Cet exemple - l'exemple de Jésus - apporte une paix véritable et durable – ou le *shalom*.² En tant que Conférence Mennonite Mondiale, nous nous consacrons à Jésus, à son exemple et à sa conception de la paix. Il constitue le fondement sur lequel l'Église est construite. Nous voulons vivre et mourir avec notre loyauté envers Jésus et son exemple. Son exemple constitue

¹ Martin Luther King, Jr., *Stride Toward Freedom: The Montgomery Story* (Boston, Massachusetts : Beacon Press, 1958), p. 74. Cette phrase est une version abrégée d'une citation plus longue où Martin Luther King Jr. dit que « la faiblesse ultime de la violence est qu'elle est une spirale descendante, engendrant la chose même qu'elle cherche à détruire. Au lieu de diminuer le mal, elle le multiplie. Par la violence, vous pouvez tuer le menteur, mais vous ne pouvez pas tuer le mensonge, ni établir la vérité. Par la violence, vous pouvez tuer celui qui déteste, mais vous ne pouvez pas tuer la haine. En fait, la violence ne fait qu'accroître la haine. C'est ainsi. Rendre la violence pour la violence multiplie la violence, ajoutant une obscurité plus profonde à une nuit déjà dépourvue d'étoiles. Les ténèbres ne peuvent chasser les ténèbres : seule la lumière peut le faire. La haine ne peut pas chasser la haine : seul l'amour peut le faire » (Martin Luther King Jr., *Where do we go from here: Chaos or Community* [Boston, Mass: Beacon Press, 1967], 62).

² *Shalom* est un mot hébreu qui est souvent traduit en anglais par « peace ». Cependant, il a un sens plus large. *Shalom* peut faire référence aux relations - tant interpersonnelles qu'intercommunautaires (entre différents groupes et/ou nations), au bien-être moral, ainsi qu'au bien-être matériel et/ou physique. Il s'agit d'un mot qui englobe tout et qui fait référence au bien-être holistique, c'est-à-dire à l'absence de souffrance, d'oppression et d'injustice sous toutes ses formes. Voir Perry Yolder, *Shalom : The Bible's Word for Salvation, Justice, and Peace* (Eugene, OR : Wipf & Stock, 2017).

également le fondement de notre compréhension de l'objection de conscience - s'opposer à la participation à des mécanismes, des systèmes et des actions qui conduisent à la guerre, à la violence et à la mort.

La Conférence Mennonite Mondiale est une communauté chrétienne mondiale de disciples de Jésus dont les racines spirituelles remontent au mouvement anabaptiste du 16^e siècle de la Réforme protestante en Europe. Nous sommes aujourd'hui une communion de foi mondiale attachée à des modes de vie qui dépassent les frontières de nationalité, de race, de classe, de sexe et de langue.³ Comme il est indiqué dans nos Convictions communes, *nous cherchons à vivre dans le monde sans nous conformer aux puissances du mal, à témoigner de la grâce de Dieu en servant les autres, à prendre soin de la création et à inviter tout être humain à connaître Jésus comme Sauveur et Seigneur.*

Témoin dans la souffrance

Certains membres de la communion de foi mennonite mondiale qui vivent selon cette vision englobante en souffrent. Ils souffrent parce qu'ils ne veulent pas participer à des mécanismes de guerre et de mort. Au cours des siècles, les membres de notre communion de foi ont enduré l'emprisonnement, la torture et la mort plutôt que de prendre les armes à la guerre. Des communautés entières ont émigré vers d'autres pays pour être exemptées du service militaire et avoir la possibilité de vivre leur engagement pour la paix.

Un membre de l'une de nos églises sud-coréennes a été condamné en 2013 à dix-huit mois de prison pour avoir été objecteur de conscience. En tant qu'étudiant dans un collège chrétien, il a été initié à l'idée que tuer autrui n'est pas compatible avec le fait d'être un disciple de Jésus. Étant donné que le service militaire est obligatoire en Corée du Sud, l'objection de conscience a conduit à son emprisonnement.

Un autre membre d'une de nos églises en Colombie a été détenu en 2015 par l'armée. Des représentants de l'armée ont arrêté son véhicule et lui ont demandé ses documents militaires, alors qu'ils n'avaient aucun motif administratif ou juridique pour le faire. Ils ont fait entrer de force notre frère dans un camion militaire utilisé pour détenir les hommes qui n'ont pas de documents en règle. Il a expliqué qu'il était objecteur de conscience, étudiant à l'université et qu'il suivait une formation religieuse - des statuts légaux qui l'exemptaient du service militaire. Aucun de ces éléments n'a cependant été pris en considération et il a été conduit contre son gré vers une base militaire où il a été détenu.⁴

Ce sont deux exemples récents d'une longue histoire de chrétiens anabaptistes qui, pour des raisons de conscience, ont décidé qu'ils ne pouvaient pas servir dans l'armée.

La paix à la manière de Jésus

En tant que disciples de Jésus, nous cherchons à bâtir nos vies et nos communautés sur deux commandements importants que l'on trouve dans les Écritures (Luc 10/27 ; Lévitique 19/18 ; Deutéronome 6/5) :

- aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre force
- aimer son prochain comme soi-même

³ En 2018, on compte environ 2,1 millions de chrétiens anabaptistes dans le monde, dont 1,5 million dans 58 pays formant la Conférence Mennonite Mondiale.

⁴ Tiré d'un entretien personnel à Augsburg, février 2017.

Jésus a appelé ses disciples à vivre ces engagements au milieu d'un contexte social oppressif dominé par le pouvoir et la violence de l'Empire romain et d'une élite religieuse. Tout au long du récit biblique, nous rencontrons un Dieu prêt à libérer les gens des systèmes de violence et d'oppression et à les accueillir dans une communauté alternative fondée sur la mutualité, la justice, l'amour et la paix. Jésus a compris que cette communauté était le signe d'une nouvelle autorité, celle du Royaume de Dieu. C'est un lieu où tous peuvent vivre dans une relation juste, où le pouvoir est redéfini pour permettre à tous de faire l'expérience de la plénitude de la vie voulue par Dieu.

Les enseignements les plus radicaux et les plus convaincants de Jésus se trouvent dans le Sermon sur la montagne (Matthieu 5-7). Jésus y enseigne à ses disciples que Dieu les aime profondément, se soucie de leur bien-être et les exhorte à offrir cet amour à leurs ennemis, en s'en remettant à Dieu pour leur sécurité. Jésus exhorte ses disciples à ne pas chercher à se venger, mais à résister à l'oppression par des actes d'amour courageux et surprenants.

Jésus a donné l'exemple de son enseignement en établissant, entre autres, des relations respectueuses avec les Samaritains qui étaient parfois méprisés par les Juifs. Lorsqu'un maître de la loi lui a demandé qui était son prochain dans le commandement « d'aimer son prochain », Jésus a raconté l'histoire d'un Samaritain qui a sauvé la vie d'un étranger qui avait été battu, volé et laissé pour mort sur la route de Jérusalem à Jéricho (Luc 10). Dans cette histoire, Jésus présente l'ennemi social de ses disciples comme le héros improbable qui a offert la grâce et la guérison à un voyageur blessé. Jésus enseigne ici à ses auditeurs que l'amour du prochain ne peut se limiter à sa propre race, ethnie ou religion, mais que, comme l'amour de Dieu, il doit s'étendre même à l'ennemi. Jésus a remis en question les constructions sociales de son époque qui légitimaient l'exclusion et la violence.

L'apôtre Paul s'est fait l'écho de cette histoire lorsqu'il a exhorté les premiers chrétiens à offrir à manger et à boire à leurs ennemis et à « ne pas se laisser vaincre par le mal, mais à vaincre le mal par le bien » (Romains 12/21).

Enseignement prophétique sur la réconciliation

L'enseignement de l'apôtre s'inscrit dans la tradition prophétique du prophète Élisée, qui a ordonné au roi d'Israël de ne pas tuer l'armée capturée d'Aram, mais de lui offrir à manger et à boire et de la laisser retourner vers leur maître (II Rois 6). De même, le prophète Samuel a mis au défi le peuple d'Israël de ne pas chercher un roi qui mettrait sur pied une force militaire, mais plutôt de faire confiance à Dieu pour leur sécurité (I Samuel 8). Le prophète Jonas, réticent, s'est rendu à Ninive pour accorder son pardon à l'Assyrie, la grande nation ennemie d'Israël.

Ces prophètes et les enseignements de Jésus allaient à l'encontre de la sagesse humaine dominante selon laquelle notre sécurité vient du pouvoir militaire et que la violence peut être rédemptrice. Au contraire, nous trouvons dans l'histoire biblique un appel à aimer Dieu, le prochain et l'ennemi afin que nous puissions construire un monde de justice, de paix et de réconciliation. Les Convictions communes de la Conférence Mennonite Mondiale exprime cette vision de la manière suivante :

L'Esprit de Jésus nous rend capables de faire confiance à Dieu dans tous les domaines de la vie, de sorte que nous devenons artisans de paix renonçant à la violence, en aimant nos ennemis, en recherchant la justice et en partageant nos biens avec ceux qui sont dans le besoin. (Convictions communes n° 5).

Les sous-entendus de la conscription militaire

Sur la base de ces fondements, nous avons cherché à mettre en pratique ce que signifie la voie de la paix du Christ dans les divers contextes dans lesquels nous nous trouvons dans le monde. Au cours des siècles, une question a été récurrente : *comment répondre à l'appel du Christ à aimer nos voisins et nos ennemis dans des contextes où il y a la conscription militaire ?*

La plupart de nos premiers ancêtres anabaptistes en Europe (1525 et suivants) rejetaient l'usage de l'épée et la participation au service militaire, déclarant que le monde est « armé de pointes et de fer, mais les chrétiens sont armés de l'armure de Dieu, de la vérité, de la justice, de la paix, de la foi, du salut et de la Parole de Dieu ». ⁵ Menno Simons, un des premiers dirigeants anabaptistes, a écrit que les régénérés sont appelés à être « des enfants de la paix qui ont martelé leurs épées en socs de charrue, et leurs lances en serpes, et ne connaissent plus la guerre ». ⁶ Ils doivent être des « semences de paix. » ⁷

L'histoire d'un anabaptiste néerlandais nommé Dirk Willems est devenue une source d'inspiration et un défi pour beaucoup. Emprisonné pour ses convictions en 1569, Dirk Willems s'est échappé de ses geôliers et s'est enfui sur un étang gelé, poursuivi par son geôlier. Son poursuivant est tombé à travers la glace et a crié à l'aide. Dirk Willems abandonna sa fuite et fit demi-tour pour sauver son geôlier de la noyade. Il a été immédiatement repris et peu après, il a été brûlé sur le bûcher. Cette histoire ne nous apprend pas la soumission docile à l'oppression, mais la confiance radicale en Dieu et la réponse rédemptrice à la violence.

L'allégeance aux voies de la paix n'est pas simplement un trait anabaptiste, mais un élément constituant de ce que signifie être chrétien. De telles pratiques ont été présentes tout au long de l'histoire de l'église chrétienne. ⁸ Dans notre communauté de foi et dans notre histoire, il existe des exemples significatifs de nos ancêtres qui ont évité ou refusé le service militaire.

- **Russie** : De la fin des années 1700 aux années 1800, de nombreux mennonites émigrèrent de la Prusse en Russie, acceptant l'invitation de Catherine la Grande de s'y établir sans obligation de service militaire. De 1881 à 1918, le gouvernement russe a offert aux mennonites germanophones la possibilité de faire du service forestier en remplacement du service militaire.
- **États-Unis/Canada** : Pendant la Première Guerre mondiale, de nombreux membres de notre communauté confessionnelle se sont déclarés objecteurs de conscience à la guerre et ont refusé de prendre les armes. Ils ont été envoyés dans des camps militaires où beaucoup ont été traités durement par les autorités militaires. Certains ont subi de longues périodes d'isolement et d'autres sont morts sous la torture. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Églises pacifistes historiques se sont jointes à d'autres groupes religieux pour négocier avec leurs gouvernements respectifs un programme de service

⁵ Tiré de la Confession de Schleithem publiée en 1527.

⁶ Menno Simons, "A Fundamental Doctrine from the Word of the Lord, of the New Birth" dans *Complete Writings of Menno Simons*, ed. by John F. Funk (Elkhart, Ind., 1871).

⁷ Menno Simons, "Reply to False Accusations," trouvé dans *Anabaptism in Outline*, ed. by Cornelius J. Dyck (Waterloo, ON : Herald Press, 1981), 280.

⁸ On peut explorer les enseignements des premiers pères de l'Église, tels qu'Origène, Justin le martyr et Tertullien, ainsi que des exemples plus tardifs comme François d'Assise. Parmi les exemples plus récents, citons : Ronald M. Gusto, *The Catholic Peace Tradition* (New York, N.Y. : Orbis Books, 1986), Paul Alexander, *Peace to War : Shifting Allegiances in the Assemblies of God* (Telford, PA : Cascadia Publishing House, 2009), et Jay Beaman, *Pentecostal Pacifism : The Origin, Development, and Rejection of Pacific Belief among the Pentecostals* (Eugene, OR : Wipf and Stock Publishers, 1989).

alternatif qui permettait aux objecteurs de conscience de faire un travail d'importance nationale sous la direction de civils.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les objecteurs de conscience des États-Unis et du Canada ont effectué un service alternatif dans de nombreux endroits, fournissant de la nourriture et de l'aide dans des contextes de guerre et d'après-guerre tels que la Corée, la Jordanie, le Liban, Gaza, l'Irak, le Vietnam, la Colombie, le Nicaragua, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Congo, le Soudan, le Zimbabwe, le Rwanda et l'Ouganda. Il n'y a actuellement pas de conscription militaire aux États-Unis ou au Canada, mais les membres des forces armées qui deviennent des objecteurs de conscience à la guerre après leur enrôlement peuvent obtenir une libération honorable de l'armée sur la base de leurs nouvelles convictions.

Certaines personnes choisissent également d'être des objecteurs de conscience en ce qui concerne leurs impôts. Étant donné qu'aux États-Unis, une part importante des impôts sert à soutenir l'armée, l'industrie de l'armement et les efforts de guerre en général, certains ont choisi de ne pas payer la partie de leur impôt fédéral qui serait consacrée à ces efforts.

- **Europe de l'Ouest** : Les mennonites de l'Europe de l'Ouest ont adopté diverses positions concernant la participation aux efforts de guerre. Après la Première Guerre mondiale, les mennonites d'Allemagne et des Pays-Bas ont fait partie de groupes qui ont plaidé pour la reconnaissance de l'objection de conscience. Aux Pays-Bas, plusieurs mennonites ont été mis en prison dans les années 1920 pour leur refus de porter les armes. Dans l'entre-deux-guerres, plusieurs pays, dont l'Allemagne et les Pays-Bas, ont adopté une législation qui rendait possible l'objection de conscience pour des motifs religieux. Après la Seconde Guerre mondiale, le groupe mennonite néerlandais pour la paix a organisé un soutien pour les jeunes hommes qui voulaient s'opposer à la conscription. Au fil des ans, des centaines d'hommes mennonites ont refusé le service militaire et ont participé au service civil. La conscription a été largement abolie dans la plupart des pays européens à cette époque (bien que certains l'aient rétablie par la suite).
- **Colombie** : Si l'objection de conscience à la guerre est reconnue comme un droit reconnu par la loi à la Cour constitutionnelle de Colombie, il n'existe toujours pas de loi de nature réglementaire prévoyant sa mise en œuvre. Comme il existe un service militaire obligatoire pour les jeunes hommes, les objecteurs de conscience sont confrontés à des difficultés, y compris l'emprisonnement. Bien que le conflit armé soit maintenant dans une période de transition en raison des accords de paix, les jeunes hommes de certaines régions sont toujours sujets au recrutement et au harcèlement de la part de groupes armés illégaux. Les membres des communautés de foi anabaptiste de Colombie qui se sont déclarés objecteurs de conscience ont connu ces difficultés.
- **Corée du Sud** : De 1959 à 1971, des travailleurs nord-américains, dont certains étaient des objecteurs de conscience à la guerre, ont fourni des secours et une aide au développement pour aider les citoyens coréens à se remettre de la guerre. Ces objecteurs de conscience ont fourni de la nourriture et des vêtements, ainsi que des formations professionnelles, des installations sanitaires et des soins de santé. Jusqu'à très récemment, le droit à l'objection de conscience n'était pas reconnu en Corée, et plus de 600 objecteurs de conscience purgeaient des peines de prison en raison de leurs convictions. Une fois leur peine de prison purgée, les objecteurs de conscience continuent de se heurter à des obstacles économiques et sociaux en raison de leur casier judiciaire.

Depuis 2018, la Corée du Sud reconnaît le droit à l'objection de conscience. Beaucoup ont bénéficié d'une grâce totale pour avoir refusé de faire leur service militaire, ce qui était considéré comme un acte criminel. Il s'agit d'une étape positive. Le service alternatif pour les objecteurs de conscience demeure toutefois problématique. « On avait promis aux objecteurs de conscience sud-coréens un véritable service alternatif. Au lieu de cela, ils font face davantage à une peine alternative », a rapporté Amnesty International.⁹ Auparavant, les objecteurs de conscience auraient été condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement pour ne pas avoir servi dans l'armée. Désormais, ils doivent purger trente-six mois dans une prison ou un établissement correctionnel. « Confiner des personnes à travailler dans une prison - et pour une durée presque deux fois plus longue que celle du service militaire typique - ne respecte pas leur droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance ». ¹⁰ Bien que la reconnaissance de l'objection de conscience soit une étape positive, la mise en œuvre du service alternatif nécessite encore un travail important.

- **Congo** : En République démocratique du Congo et dans d'autres pays où les groupes armés et les forces gouvernementales s'affrontent fréquemment, de nombreux membres de notre communauté de foi ont dû fuir la violence, faisant l'expérience de l'itinérance, du déplacement et de la peur. Dans ces contextes d'insécurité, le recrutement forcé de jeunes hommes dans des groupes armés crée un lourd fardeau de conscience et ne permet pas d'alternative légale à la participation aux conflits armés.

Bien que les mennonites soient généralement restés des adeptes convaincus de la non-violence, nous reconnaissons que parfois nous n'avons pas réussi à vivre à la manière de Jésus. En divers temps et lieux, certains mennonites ont pris les armes. Certaines de nos églises ou agences ecclésiastiques se sont alignées sur un nationalisme idolâtre. Nous regrettons et confessons ces échecs et revendiquons notre long héritage de pacifisme comme norme pour nos vies. En raison de cet engagement, nous croyons que :

- Les objecteurs de conscience ne doivent pas participer à une guerre, à un conflit armé ou à un entraînement militaire en raison de convictions religieuses profondes sur le caractère sacré de la vie et donc d'un refus de tuer un être humain. Nombre d'entre nous choisiront de subir un préjudice, un emprisonnement et une exclusion sociale plutôt que de prendre les armes.
- Les objecteurs de conscience ne doivent pas s'opposer au service humanitaire. Nous sommes désireux de contribuer au bien-être et au bien commun de tous dans nos communautés et nos nations. Nous souhaitons cependant que notre service soit utilisé pour la vie dans toute sa plénitude, et non pour détruire la vie ou menacer les autres de leur faire du mal.

Notre espoir

Dans le monde d'aujourd'hui, il existe encore des pays où la conscription militaire est obligatoire¹¹, et il existe une grande variété de politiques à l'égard des objecteurs de conscience. La Déclaration universelle des droits de l'homme (article 18) stipule que toute personne a droit

⁹ Arnold Fang, chercheur d'Amnesty International sur l'Asie de l'Est. [amnesty.org/en/latest/news/2019/12/south-korea-alternative-to-military-service-is-new-punishment-for-conscientious-objectors/](https://www.amnesty.org/en/latest/news/2019/12/south-korea-alternative-to-military-service-is-new-punishment-for-conscientious-objectors/). Consulté le 20 janvier 2020.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ En janvier 2020, environ 26 pays exigeaient encore un service militaire obligatoire.

à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Outre le fondement chrétien de l'exemption du service militaire exprimé dans ce document, la Déclaration universelle des droits de l'homme fournit un cadre juridique pour la protection de la conscience contre la guerre.

En tant que membres d'une communauté de foi mondiale :

- Nous aspirons à vivre librement le sens de nos engagements profonds en faveur de la paix et de la non-violence sans craindre des sanctions juridiques ou l'intimidation sociale. L'exemption du service militaire par un processus clairement défini est notre demande sincère.
- Nous espérons que nous aurons la possibilité d'effectuer un service pacifique - ou un service en faveur de la paix - auprès de nos voisins et de nos concitoyens comme alternative au service militaire.

Notre espoir et notre souhait sont que ces dispositions soient rendues accessibles à tous les membres de la société qui, pour des raisons de conscience, ne peuvent pas participer au service ou à l'entraînement militaire.

*Commission Paix de la Conférence Mennonite Mondiale
Février 2020*

Date d'approbation : Décembre 2022

Approuvé par : Comité Exécutif de la CMM au nom du Conseil Général de la CMM*

*Le Conseil Général de la CMM a décidé de déléguer l'approbation de cette déclaration au Comité Exécutif de la CMM en raison de la brièveté inattendue des réunions en juillet 2022.